



Contrôleur – Contrôleuse SPANC
Par voie contractuelle uniquement (remplacement d'un agent indisponible)
Cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux (catégorie C)

Nevers Agglomération est l'unique communauté d'agglomération du département de la Nièvre et la 5ème de la région Bourgogne Franche Comté. Créée le 1er janvier 2003, elle est composée actuellement de 14 communes et compte près 70.000 habitants. Elle porte des actions et des projets dans des domaines aussi variés que la culture, le développement durable, le tourisme, le développement économique, l'animation sportive, l'eau et l'assainissement...

Au sein du service Eau et Assainissement, et sous l'autorité du Responsable du Bureau d'études, le titulaire du poste aura pour mission principale d'instruire les dossiers d'assainissement non collectif et de délivrer des conseils techniques sur l'implantation et la conception des ouvrages. Il est chargé des contrôles réglementaires de conception, réalisation, fonctionnement des dispositifs et lors des cessions immobilières et de répondre aux demandes d'urbanisme pour le service Eau et Assainissement. Il exerce une mission de conseil auprès des abonnés sur les dispositifs adaptés et leur utilisation et fonctionnement.

Les principales missions et activités qui seront confiées sont notamment

- Apporter assistance et conseils aux particuliers et évaluer la politique publique d'assainissement
- Instruire et contrôler les dossiers d'installation ou de travaux
- Instruire et répondre aux demandes d'urbanisme pour l'assainissement non collectif
- Contrôler la conformité aux règlements en matière de dispositifs d'assainissement regroupé et autonomes
- Organiser les relations avec la population
- Réaliser les différentes tâches administratives et financières liées à l'exercice des missions

Profil recherché et principales connaissances théoriques attendues :

De formation Bac à Bac +2 spécialisée en hydraulique, Voirie et Réseaux Divers (VRD) ou métiers de l'eau, vous justifiez d'une expérience sur un poste similaire, occupé idéalement au sein d'une intercommunalité.

Vous disposez d'un niveau d'expertise :

- en matière d'urbanisme (PLU, schéma d'assainissement, permis de construire, autorisation de travaux, etc.),
- sur la réglementation relative au traitement des eaux usées et des rejets dans le milieu,
- sur les techniques et mécanismes de l'assainissement, des filières d'épuration autonome, des réseaux, de la pédologie et des caractéristiques des sols,
- sur les techniques de communication et de négociation.

Vous avez le sens du service public ainsi que celui de l'écoute, du dialogue, de la diplomatie et bénéficiez de qualités relationnelles.

Autonome rigoureux-se, méthodique dans l'exécution de vos missions, vous faites preuve de disponibilité, de réactivité et d'esprit de synthèse.

Informations complémentaires :

- Poste à temps complet (39h) à **pourvoir dans les meilleurs délais** jusqu'à fin janvier 2025 au minimum
- Type de contrat : Contrat de droit public dans le cadre d'un remplacement (catégorie C)
- Salaire : selon grille indiciaire de la fonction publique + Régime indemnitaire (RIFSEEP)
- Action sociale : Adhésion au Comité d'œuvres Sociales, CNAS, sous conditions
- Participation à la couverture Garantie Maintien de Salaire, sous conditions.
- Permis B obligatoire

Contacts :

Renseignements administratifs :

Julien GERARD, Gestionnaire recrutements, recrutement[at]agglo[tiret du 6]nevers[point]fr, au 03.86.61.81.60 (standard).

Renseignements sur le poste :

Eric MONTUPET, Responsable des projets et des travaux du Bureau d'études, au 03.86.61.81.60 (standard).
Jean Hugues LANCE, Chef de service Eau et Assainissement, au 03.86.61.81.60 (standard).

Si vous pensez correspondre au profil et que le poste vous intéresse, nous vous invitons à nous envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) adressée à :

**M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Nevers,
124, route de Marzy
CS 90041 - 58027 NEVERS CEDEX**

ou par mail à recrutement[at]agglo[tiret du 6]nevers[point]fr

Au plus tard le 30 juin 2024.